1 – La doctrine de Christ

L'expression « la doctrine de Christ » se trouve en 2 Jean. Dans cette épître il s'agit de la doctrine concernant la personne du Sauveur : les principes de la marche ecclésiastique ne sont point le sujet qu'elle traite. Ce serait une fausse application de l'expression que de l'appliquer à des principes qui ont trait à la marche. Quelque regrettable ou coupable que soit une marche en dehors des principes de la Parole, l'expression, « la doctrine du Christ » ne s'applique pas a ce point. La doctrine de Christ signifie la vérité à l'égard de la personne du Christ, vérité niée par les faux docteurs du temps de l'apôtre. On remarquera qu'il est dit que celui qui n'a pas cette doctrine n'a pas Dieu du tout. Cela ne peut se rapporter à quelque vrai chrétien qui ne marche pas selon les principes de la Parole.

J. N. Darby

Écho du témoignage, vol.4, p.220